

Journée doctorale du CeLiSo, 22 février 2019
Sorbonne Université, Maison de la Recherche
Salle D040

- 9h00-9h15 *Accueil et ouverture de la Journée Doctorale*
- 9h15 – 10h00 **Cindy CHARNEAU** – Université d’Artois (Grammatica)
« Approche linguistico-didactique des combinaisons de mots spécialisées pour le domaine de l’hôtellerie et de la restauration »
- 10h00-10h45 **Chang LIU** – Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis (SFL)
“Numeral Indefinite Subjects Revisited”
- 10h45-11h00 *Pause café*
- 11h00 – 11h45 **Liliane HODIEB** – INALCO (PLIDAM)
« Analyse comparative du wushi et du proto-bantu : aspects phonologiques et morphologiques »
- 11h45-12h30 **Moisés VELÁSQUEZ** – Université Sorbonne Nouvelle (ILPGA)
« Réanalyse de la possession (in-)aliénable en wayuunaiki (guajiro) »

- 12h30-14h00 *Pause déjeuner*
- 14h00-14h45 **Kimberly OGER** – Sorbonne Université (CeLiSo)
« **La transitivité en question : Le cas de DO + complément** »
- 14h45-15h30 **Marie TURLAIS** – Sorbonne Université (CeLiSo)
« **Construction du sens des noms de métier : métaphore de la hiérarchie et sémantisme du nom** »
- 15h30 – 16h15 **Saida LOUCIF** – Université Paris-Diderot (LLF)
« **L’acquisition du genre grammatical en français langue seconde** »

Contacts: Caroline Marty, Tatiana Pravova, Romain Delhem & Manon Philippe
carolineemarty@yahoo.fr / prvtatiana@hotmail.com / romain.delhem@yahoo.fr /
manonphilippe@hotmail.fr

Résumé des interventions par ordre alphabétique

Cindy CHARNEAU, Université d'Artois (Grammatica) – Approche linguistico-didactique des combinaisons de mots spécialisées pour le domaine de l'hôtellerie et de la restauration

Le travail qui sera présenté aborde le domaine de la phraséologie et la problématique du figement linguistique (Mejri, 2005), à l'intérieur duquel plus spécifiquement les unités de type collocationnel : « cooccurrences lexicales privilégiées de deux éléments linguistiques entretenant une relation syntaxique » (Tutin & Grossmann, 2002). Les travaux menés s'articulent autour de deux approches : une approche linguistique comme prisme d'analyse des caractéristiques syntaxiques et sémantiques de ces unités polylexicales et une approche didactique dans la perspective de l'enseignement-apprentissage du lexique spécialisé. À l'occasion de cette journée d'études seront présentés les résultats obtenus suite à l'analyse du corpus pour les métiers de l'hôtellerie et de la restauration (Grammatica EA4521, 2015) : analyse effectuée via Unitex sur un total de 48 264 mots. L'analyse de ce corpus a en effet révélé trois phénomènes de combinatoire lexicale récurrents :

- les emplois appropriés (Mejri, 2011) ex : incorporer + <ingrédients> ;
- les collocations (Mel'Cuk, 2013) ex : casser le goût ;
- les phraséotermes (Gautier, 2004) ex : fleurir le plan de travail ;

Ces trois types de combinaisons de mots répondant à des emplois syntaxiques, sémantiques et pragmatiques spécifiques et qui sont pour le moins centraux dans le développement d'une compétence lexicale chez l'apprenant de français langue professionnelle, de français de spécialité ou de français sur objectif spécifique. L'objectif de la présentation sera ainsi de mettre en exergue la congruence (Mejri, 2016) qui régit l'utilisation d'unités de type collocationnel et toutes les difficultés que cela implique dans l'acquisition d'une langue étrangère.

Liliane HODIEB, INALCO (PLIDAM) – Analyse comparative du wushi et du proto-bantu : aspects phonologiques et morphologiques

Les langues Grassfields ont longtemps été considérées comme des langues 'bantoïdes' ou semi-bantu notamment par Johnston (1919) et Guthrie (1962), du fait de certaines particularités les distinguant des langues purement bantu. Pour ces auteurs, ces différences étaient suffisamment importantes pour réfuter toute parenté entre ces langues et le protobantu.

Mais d'autres tels que Greenberg (1963) et Hyman (1972) ont démontré qu'il existe bel et bien un lien génétique entre ces deux groupes de langues, et que les particularités des langues bantoïdes sont le résultat d'une série de phénomènes liés entre autres à leur situation géographique, et à leur histoire qui révèle un contact prolongé avec d'autres groupes linguistiques dont les Peuls. Lorsqu'on analyse les données du wushi, plusieurs éléments sont en effet déroutants, particulièrement sa phonologie qui atteste des implosives qu'on ne retrouve pas en proto-bantu, et sa morphologie, qui a une forte tendance analytique, contrairement à celle du proto-bantu qui est synthétique ou agglutinante. Dans ce papier, nous allons analyser des éléments de phonologie et de morphologie du wushi et les comparer au proto-bantu. A partir de là, nous montrerons que malgré les oppositions relevées dans

les deux systèmes, les nombreuses correspondances lexicales entre le wushi et le proto-bantu sont une preuve indéniable de leur parenté.

Chang LIU, Paris 8 (Structures formelles du langage) – Numeral Indefinite Subjects Revisited

This paper focuses on the licensing and the interpretation of numeral indefinite subjects (henceforth, NISs) in Mandarin Chinese at the syntax-semantics interface. It is often noted that Chinese numeral indefinites cannot appear in the position of sentence subject without the existential marker *you* 'have, exist', cf. (1). (Li and Thompson 1981, Shyu 1995, Tsai 1994)

(1) *(you) san-ge xuesheng zai xuexiao shoushang le.

have three-Cl student at school hurt PAR

'there are three students hurt at school' Li 1998: 694

However, numeral indefinites can in fact appear as subjects without *you* (Li 1998, Tsai 2001, Tsai et al. 2017). Li (1998) argues that when NISs denote quantity instead of individuals, NISs can be licensed. Unfortunately, this proposal still cannot account for cases with the absence of quantity reading in NISs, cf. (1). Tsai et al. (2017) claims that NISs are licensed by ought-to-be deontic and ability (or capacity) modals (Feldman 1986, Hacquard 2006, Portner 2009), in contrast with the epistemic modal *dagai* 'probably' which fails to do the same, cf. (2).

(2) san-ge ren (yinggai/keyi/neng/*dagai) zuo yi-bu che.

three-Cl person should/may/can/probably sit one-Cl car

'Three persons should/may/can/*probably be seated in one car.' Tsai et al. 2017

In addition, at the absence of the overt licensing modals, (2) shows that the bare verbal predicate *zuo* 'sit', without any overt aspectual markings, can still sanction the occurrence of NISs. Tsai et al. (2017) claims that in this case we have an implicit modal construction with the same modal flavours as observed in the cases with the explicit modals. However, this claim says nothing concerning why the presence of the overt epistemic modal *dagai* 'probably' can 'cancel' the implicit modals which license NISs in (2). Furthermore, the presence of explicit or implicit modals are not sufficient to license NISs, given that the sentence becomes ill-formed when we substitute a definite-denoting demonstrative phrase *zhe-bu che* 'this car' for the indefinite grammatical object, cf. (3).

(3) *san-ge ren (yinggai/keyi/neng) zuo zhe-bu che.

three-Cl person should/may/can sit this-Cl car

('Three persons should be seated in this car.')

In this talk, we claim that (i) overt modals do not license NISs in all the verbal predicates: only transitive activities and accomplishments (Vendler 1967) can do so with the help of overt modals; (ii) bare verbal predicates which permit NISs are mostly those which can form Middle Constructions (Ackema and Schoorlemmer 2017 and the references therein, Xiong 2018). This in turn sheds light on the licensing of the 'flip-flop' constructions (Tsai 2001) or the subject-object inversion (Her 2009) observed in these predicates, cf. (4), and the generic semantics involved in these constructions

(Dobrovie-Sorin and Beyssade 2012). We will also discuss how the constructions in question differ from the Load/Spray Alternation (Beavers 2017) and Locative Inversion (Bresnan 1994).

(4) yi-bu che zuo san-ge ren .

one-CI car sit three-CI person

'One car sits three persons.'

Saida LOUCIF, Université Paris-Diderot (LLF) – L'acquisition du genre grammatical en français langue seconde

Nous menons une étude expérimentale sur l'acquisition du genre grammatical en français par des non-natifs, un processus particulièrement résistant à l'acquisition en langue seconde (LS) (Franceschina 2005), afin d'examiner les différents facteurs qui peuvent conditionner cette acquisition, plus précisément, l'impact de la langue maternelle (LM). Ainsi, nous avons choisi de travailler avec des locuteurs de différentes langues maternelles : l'arabe (système de genre similaire à celui du français), le chinois (dépourvu de genre) et le wolof (système de classes nominales). Notre hypothèse principale est qu'il existe des phénomènes de transfert de la LM vers la LS, qui permettent pour une partie de nos sujets (ceux dont la LM possède une catégorie du genre comparable à celle du français) de faciliter leur acquisition (Sabourin et al. 2006). Egalement, nous examinons d'autres facteurs qui peuvent interagir dans cette acquisition tels que : l'intensité et la qualité de l'input en français langue seconde (FLS), ainsi que l'effet de l'initiale des noms français sur l'accord de genre en FLS. Nous vérifions l'impact de ces facteurs grâce à la comparaison entre nos différents groupes de LM par diverses tâches expérimentales, tant langagières (production orale) que comportementales (mesures physiques d'oculométrie), en évaluant la compétence de nos participants à accorder le genre correctement aux syntagmes nominaux français à l'oral, et en contrôlant strictement les variables liées à la représentation du genre en LM.

Nos résultats préliminaires obtenus lors d'une première expérimentation de « description d'image à l'oral » par des Français et des Arabes ont confirmé notre hypothèse principale qu'il existe bien un phénomène de transfert LM lors de l'acquisition de système de genre en FLS, permettant à nos participants arabes d'accorder le genre correctement aux noms français qui ont un genre similaire en arabe.

Kimberly OGER, Sorbonne Université (CeLiSo) – La transitivité en question : Le cas de DO + complément

La notion de transitivité concerne à la fois la syntaxe et la sémantique. Or, cette notion n'est pas nécessairement appréhendée de la même manière selon que nous nous intéressons prioritairement à la syntaxe ou à la sémantique.

Prototypiquement, du point de vue syntaxique, une construction transitive comprend un verbe divalent et deux compléments, viz. un complément sujet et un complément objet (direct ou prépositionnel). Les compléments sont des arguments obligatoires du verbe et sont à distinguer des adjoints, qui correspondent aux circonstances du procès référent du SV.

Prototypiquement, du point de vue sémantique, les arguments d'un verbe réfèrent aux participants dans le procès. Le référent du sujet du verbe dans une construction transitive canonique correspond au référent qui endosse le rôle d'Agent, celui du complément, le Patient.

Or, la construction syntaxiquement transitive DO + complément ne renvoie pas nécessairement à une action transitive. En effet, lors d'une étude sémantique de DO + complément, réalisée dans FrameNet sur la base d'un échantillon de corpus de 221 réalisations de DO + complément prélevées de façon aléatoire dans le COCA (101) et le BYU-BNC (120), nous avons pu constater que seules 39 avaient effectivement un sens transitif.

Ce constat nous amène à nous interroger non seulement sur le sens de la transitivité, mais également sur le statut du complément de DO, notamment lorsque DO + complément renvoie à une action intransitive. Il y a alors une disparité entre le nombre de participants au procès et le nombre de compléments que prend le verbe. Or la fonction complément de DO doit nécessairement être occupée car l'élément dans cette position syntaxique apporte la matière sémantique nécessaire pour déterminer le sens à attribuer à DO.

Cette étude nous paraît mettre en évidence la nécessité de réévaluer les notions de transitivité et de complément d'objet, qui sont fondamentales à la grammaire, dans la mesure où la syntaxe ne reflète pas la sémantique.

Marie TURLAIS, Sorbonne Université (CeLiSo) – Construction du sens des noms de métier : métaphore de la hiérarchie et sémantisme du nom

Dans cette présentation, je m'intéresserai à des séquences lexicalisées « modifieur + nom-tête » où le nom désigne un rôle dans une hiérarchie sociale, et où le modifieur établit une échelle de mesure pour situer le référent dans cette hiérarchie, comme dans les expressions *a high civil servant*, *a high commissioner*, *a high priest*, *a high executive*, *a high officer*, *a chief executive*, *a chief officer*, *a chief investigator*, *a chief scientist*, *a big manager*, *a big producer*, *a big employer*, *a big manufacturer* ou encore *a top officer*, *a top executive*, *a top manager*, *a top adviser*, à partir d'occurrences attestées dans le corpus électronique d'anglais américain contemporain (*Corpus of Contemporary American English, COCA*).

La complexité sémantique de la combinaison « modifieur + nom-tête », qui dépasse la simple somme de leur sémantisme respectif, est en partie due à la valeur métaphorique du sémantisme des modifieurs. En effet, ils sont employés dans ces expressions faisant référence à la hiérarchie sociale car leur sémantisme initialement spatial a subi un glissement métaphorique vers un sémantisme social. Ce glissement qui est au cœur de mon étude est un processus cognitif que Lakoff et Johnson (1985) ont théorisé sous le nom de métaphore conceptuelle [LE PLUS EST EN HAUT, LE MOINS EST EN BAS ; LE BON EST EN HAUT, LE MAUVAIS EST EN BAS ; LA VERTU EST EN HAUT, LE VICE EST EN BAS].

Mais si le rôle du modifieur est fondamental et très bien étudié vis-à-vis de la complexité sémantique des expressions que nous étudions, c'est bien le nom, tête syntaxique autant que sémantique, qui est au cœur de cette complexité, car c'est lui qui oriente et attire, qui construit en quelque sorte, le sens du modifieur. En effet, on pourra remarquer que malgré la grande polysémie des modifieurs, leur combinaison avec tel ou tel nom-tête est relativement limitée (? *a big civil servant*, ? *a high manufacturer*, ? *a chief commissioner*, ? *a top priest*) : c'est donc que le champ sémantique propre au nom oriente le choix du modifieur utilisé, en fonction de sa charge métaphorique et des

représentations socio-professionnelles qui y sont attachées. En outre, et ce toujours malgré cette grande polysémie originelle, au moment où le modifieur est sélectionné, seule une petite partie de son sémantisme est retenue : le nom oriente donc, attire, construit, le sens de l'adjectif.

Je souhaite donc m'intéresser à ce rôle fondamental du nom dans la construction sémantique des combinaisons étudiées : le double mouvement de **sélection** du modifieur et de **fléchage** de son sens. Cette analyse sémantique du rôle du nom en tant que tête syntaxique s'inscrit d'ailleurs dans une réflexion plus large sur l'idée d'un sémantisme des parties du discours. L'un des pans de cette idée est la notion de sens procédural (l'influence forme-sens des parties de discours ; travaux de Mignot, 2017), à savoir non pas le contenu sémantique d'un nom, mais plutôt la façon dont un nom nous donne une instruction, nous invite à nous représenter son référent. Ici, il s'agit de s'interroger sur la façon dont la primauté syntaxique du nom lui permet de construire le sémantisme de tout le syntagme en ayant une influence décisive sur le sens de l'adjectif. On pourra alors s'interroger sur les différences possibles qui émergeront entre les expressions étudiées, en fonction de la catégorie grammaticale des modifieurs, qui peuvent être des adjectifs (*high, big*), des noms (*top*) ou des noms en conversion catégorielle partielle (*chief*).

Moisés VELÁSQUEZ, Université Sorbonne Nouvelle (ILPGA) – Réanalyse de la possession (in-)aliénable en wayuunaiki (guajiro)

L'(in-)aliénabilité est un trait distinctif des langues arawak (Brésil, Vénézuéla, Colombie, Bolivie, etc.), voir Aikhenvald (1999). Elle concerne le marquage morphologique dans les constructions possessives attributives de thèmes dont les référents dénotent des liens de parenté et des parties du corps (inaliénable), et des objets divers comme des armes ou des outils (aliénable). Cette dichotomie est souvent analysée comme sémantiquement motivée (voir Chappell & McGregor 1996) : certains auteurs justifient les exceptions en utilisant des critères de sens, en laissant de côté l'aspect formel. Dans la présente étude je me suis proposé de regarder en détail le marquage de possession inaliénable et aliénable en wayuunaiki et d'en faire une analyse comparative en termes de forme ET de sens. Je prends du recul par rapport aux généralisations faites par les auteurs et prends une approche sémantico-morphologique, en étudiant le phénomène dans son intégralité. Est-on face à des classes flexionnelles ? Qu'est-ce qui peut guider l'appartenance des thèmes à une classe ou l'autre ? Les déviations aux catégories sémantiques prototypiques doivent être expliquées par le lexique ? Les données présentées sont textuelles (dictionnaires et textes écrits) et élicitées. D'abord je commencerai par présenter le système de marquage de possession attributive, ensuite je présenterai la distinction formelle entre la possession inaliénable et aliénable en faisant abstraction du sens des thèmes. Après cela, je montrerai les points communs et les différences en termes de sens et je finirai avec une proposition d'analyse du phénomène : si c'est la sémantique ou la forme (ou les deux) qui détermine la répartition des thèmes dans les classes.